Projet pédagogique EE3

Le contexte.

Espaces Enfance 3 est une crèche autorisée par l'ONE. Elle fait partie de l'asbl Espaces Enfance qui en est le pouvoir organisateur. Elle est ouverte de 7h30 à 18h00, du lundi au vendredi.
La crèche Espaces Enfance 3 est ouverte toute l'année à l'exception des jours fériés légaux, de certaines récupérations de jours fériés, de la semaine entre Noël et Nouvel An et de trois journées pédagogiques.

La crèche accueille 21 enfants âgés de 3 mois à 3 ans qui évoluent tous dans le même espace selon le principe de la verticalité. Cette morphologie de groupe se rapproche d'une structure familiale. Les enfants les plus jeunes sont dynamisés par les plus grands. Les activités et le maternage sont offerts à tous. L'objectif est de reconnaître et de valoriser chacun au sein du groupe.

L'espace intérieur a été pensé pour offrir aux enfants le maximum de possibilités, de déplacements, de jeux et d'activités mais aussi pour leur permettre d'évoluer de façon autonome et sécurisante.

Nos priorités : l'enfant.

Nous considérons l'enfant comme un individu à part entière qui évolue vers son plein développement et la construction de sa personnalité. Chaque enfant est différent dans la mesure où il a sa propre histoire, ses propres représentations et modèles ainsi qu'un potentiel bien spécifique.

Prendre en compte la notion d'individualité, c'est :
-accepter l'enfant tel qu'il est, en prenant en considération ses préoccupations du moment et son stade de développement. L'enfant est acteur de son développement, d'où l'intérêt de favoriser son autonomie et de respecter son rythme tout au long de l'accueil ;
-éviter de rentrer dans des comparaisons et des identifications en adaptant les réponses en fonction des besoins et désirs de chaque enfant ;
-développer et encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant ;
-dans la mesure du possible, tenir compte des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières.

Les moyens.

Un milieu permissif

L'enfant a besoin de faire ses propres expériences. Il veut découvrir, apprendre, sentir, goûter, percevoir et être en interaction avec les autres. Il est donc important que les adultes chargés de son éducation ne fassent rien pour entraver son goût naturel pour l'expérience et l'indépendance. Plus nous le valoriserons dans ses initiatives et l'aiderons dans ses objectifs, plus il évoluera dans ses aptitudes. Tout en accompagnant l'enfant, l'adulte doit lui laisser la possibilité de décider lui-même de son propre corps, de ses mouvements, de ses actions, des objets qui l'entourent. L'enfant est acteur de son développement et prend des responsabilités à son niveau.

Pour contribuer à ce milieu permissif, l'espace de la crèche a été conçu de manière à ce que les enfants puissent accéder à un grand nombre d'activités sans toujours solliciter l'adulte. De même, une grande place est laissée à l'activité autonome. Un milieu permissif, c'est également laisser l'enfant s'exprimer et libérer ses émotions : peur,

joie, chagrin, colère. A cet âge, c'est un apprentissage difficile pour l'enfant qui ne trouve pas toujours les moyens les plus adaptés pour exprimer ses émotions. Pour ne pas gêner le bon développement de l'enfant, l'adulte ne doit pas inhiber cette expression mais au contraire l'encourager et offrir à l'enfant la possibilité de l'exprimer. Par exemple, en lui proposant de lancer des coussins pour sortir une colère ou dépenser son énergie, en étant disponible pour entendre un chagrin ou une peur.

Toutefois, si pour les raisons évoquées ci-dessus, un milieu permissif s'avère nécessaire, il ne faut pas pour autant négliger la nécessité d'offrir à l'enfant un cadre structurant.

Un cadre structurant

L'enfant, quel que soit son âge, a besoin pour s'épanouir de trouver un cadre sécurisant. Ce dernier est impulsé par les limites établies et par différents repères. L'enfant appelé à devenir un individu intégré dans une collectivité doit apprendre à respecter certaines règles.

- Les règles et les limites

Dans la crèche, les règles permettent de créer un environnement sécurisant. Elles donnent des repères aux enfants et leur assurent une certaine stabilité. Élaborées par l'équipe, les règles doivent être adoptées par tous : ainsi, les enfants seront rassurés dans un cadre qui ne change pas en fonction des personnes. Cependant, les règles peuvent être source de frustrations pour l'enfant ; elles nécessitent donc un accompagnement soutenu de la part des professionnelles.
L'objectif des règles et des limites est de préparer l'enfant à la réalité extérieure : tout n'est pas permis, tout n'est pas possible. C'est la base de la socialisation et une façon de préparer l'enfant à la vie d'adulte.

- Les repères

L'enfant a besoin de se situer et pourra le faire en s'appuyant sur des repères.
- Les repères temporels : ce sont essentiellement les moments forts de la journée : bonjour, repas, sieste, goûter. Ces repères jalonnent le temps, mais c'est aussi leur répétition permanente qui aide à l'établissement du sentiment de sécurité.
- Les repères spatiaux : l'aménagement du milieu d'accueil est structuré de façon à ce que les enfants se repèrent facilement. La crèche dispose de différents coins (lecture, cuisine, sieste, ...). De même, les jeux ont une place bien spécifique.
D'autres repères donnent à l'enfant la possibilité d'être reconnu comme un individu à part entière à l'intérieur du groupe : ses casiers sont marqués par une étiquette personnalisée.
- Les repères humains : les professionnels, avec un planning régulier, constituent les références physiques et affectives du lieu, assurant ainsi la continuité nécessaire aux enfants et la connaissance de chacun. Ils jouent un rôle essentiel de repère et garantissent les règles et les limites.
Tous ces repères ont pour fonction de sécuriser les enfants et de leur permettre ainsi d'évoluer avec plus d'aisance et de sérénité.

La place et le rôle de l'adulte.

L'objectif des professionnelles auprès des enfants accueillis est de les aider à trouver leur place au sein du groupe et de les accompagner dans leur développement. Outre les moyens matériels mis à disposition des enfants, le soutien et l'accompagnement affectif sont des éléments moteurs qui vont les aider dans leur évolution. Cela nécessite une grande disponibilité des accueillantes. Or, cette disponibilité ne peut s'envisager que si les accueillantes ont une position éloignée de l'activisme. En effet, l'adulte qui ne cesse de proposer des activités retire à l'enfant la possibilité d'être l'acteur principal de son développement.
Une telle attitude risque d'inhiber l'imagination et la créativité de l'enfant, et d'empêcher ses propres désirs de naître. De plus, l'adulte qui est toujours dans « le faire » ne peut pas prendre le recul nécessaire pour observer et écouter suffisamment l'enfant.

Le principe de référence

La fonction de puéricultrice de référence assure aux enfants une plus grande sécurité affective que dans une organisation où tout le monde fait de tout. Chaque puéricultrice s'occupe donc plus particulièrement d'un petit groupe d'enfant pour les différentes étapes qui jalonnent la journée (accueil, repas, change, sommeil). Celles-ci sont aidées par deux autres accueillantes de l'équipe, dite volante, lors des moments de la journée où cela se fait ressentir.
Travailler selon le principe de référence entend bien que l'aménagement de l'espace est fait de manière à ce qu'adultes et enfants restent à portée de voix et de regard.

L'observation

C'est un outil de travail important. Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, ses comportements, ses modes d'expression et ses interactions avec les autres (adultes et enfants).

Le fruit de ces observations permet :
- d'avoir une meilleure connaissance de l'enfant ;
- de suivre son évolution (acquisitions, stades de développement, place dans le groupe...) ;
- de décoder des demandes ;
- de déceler d'éventuels dysfonctionnements ou difficultés.

C'est à partir de ces observations que peuvent être adaptées et affinées les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Ces observations n'ont de valeur que si elles sont échangées dans un souci de complémentarité et d'objectivité.

De plus, un regard porté par la professionnelle est sécurisant pour l'enfant et lui permet d'exister et d'évoluer avec plus d'aisance. C'est parce qu'un regard est porté sur eux que les enfants de cet âge multiplient leurs expériences.
A certains moments, l'accueillante doit également savoir se retirer physiquement pour laisser à l'enfant un plus grand espace de liberté et d'autonomie. Savoir se retirer, c'est aussi faire confiance et ne pas vouloir toujours être dans le contrôle.

L'écoute

L'enfant a besoin d'être entendu. L'accueillante sera plus à même de répondre à ce besoin s'il se montre disponible. Lors de ses apprentissages, l'enfant peut être confronté à certaines difficultés. Il est nécessaire qu'il se sente entendu par l'adulte afin de pouvoir les dépasser. L'enfant éprouve aussi du plaisir, de la joie à partager ses exploits, ses découvertes. Là encore, l'attention de l'adulte est primordiale.
D'autre part, les enfants que nous accueillons ne possédant pas encore pleinement le langage verbal, ils communiquent et s'expriment beaucoup par le non verbal (mimiques, positions, grimaces...). Le rôle de l'adulte est alors de tenter de décoder ce non verbal pour veiller à accompagner au mieux l'enfant.

La verbalisation

Le langage verbal occupe une place dans la relation qui s'établit entre l'enfant et son environnement. Dès son plus jeune âge, l'enfant doit être plongé dans ce bain de langage. Les paroles qui peuvent accompagner nos faits et gestes l'apaisent et le sécurisent. Parler à un enfant, c'est le considérer comme un sujet et non comme un objet. La verbalisation contribue à l'instauration de la relation de confiance. En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps (attitudes, pleurs, cris...), l'adulte lui signifie qu'il l'entend, qu'il le comprend et l'invite surtout à être en contact avec lui-même et à entrer dans le monde de la communication.
De même, l'enfant qui est confronté au quotidien avec les mots pourra acquérir le langage avec plus d'aisance. Il perçoit en effet que c'est un moyen de communication à part entière.

L'accueil.

C'est un moment qui a pour objectif d'aider à mieux gérer la séparation en privilégiant une relation individualisée à l'enfant et à ses parents.

La familiarisation

L'enfant accueilli à la crèche bénéficie d'un temps de familiarisation qui se veut adapté et progressif afin de faciliter son intégration dans la structure. Ce temps s'échelonne de manière croissante et ce, durant une semaine minimum.

Cette période permet :
-une meilleure compréhension des habitudes de fonctionnement de la maison d'enfants par les parents, condition indispensable à l'instauration d'une relation de confiance entre ceux-ci et le milieu d'accueil ;
-une connaissance personnalisée de l'enfant par les accueillantes, ce qui permet de s'adapter à l'individualité de l'enfant.

Avant de débuter la familiarisation, une prise de contact est effectuée entre la famille et la direction du milieu d'accueil afin de fixer un peu à l'avance le déroulement de cette période (date, heures d'arrivée et de départ du parent, puis de l'enfant).

Au début de la familiarisation proprement dite, l'enfant est accompagné par son parent. Une des accueillantes se détache alors du groupe et se consacre entièrement à ceux-ci. Au fil des jours, l'enfant passera de plus en plus de temps sans son parent pour une transition en douceur. Il ne faut pas oublier les objets transitionnels (doudou, peluche ou autre objet de transition) qui rassureront l'enfant pendant l'absence du parent.

L'accueil au quotidien

- Le matin

L'accueil du matin s'effectue entre 7h30 et 9h30. Ce temps constitue pour l'enfant un moment de retrouvailles avec la crèche, mais aussi celui de la séparation avec son parent. Pour que cet accueil se déroule au mieux, il est demandé aux parents de respecter l'heure prévue d'arrivée à la crèche.

Ce moment vise les objectifs suivants :
- créer un environnement accueillant avec diverses possibilités d'investissement pour l'enfant ;
- prendre le temps de la séparation en respectant les rituels et en verbalisant ce moment ;
- s'informer auprès de la famille sur le vécu de l'enfant à la maison.

- Le soir

L'accueil du soir peut se faire à partir de 15h sauf demande préalable, il est demandé aux parents de respecter leur enfant dans ses rythmes en évitant par exemple d'interrompre une sieste ou un repas. Il est important de prévenir la crèche dans le cas où l'enfant doit partir plus tôt que prévu.

Ce moment vise les objectifs suivants :
- laisser à chacun le temps des retrouvailles, ainsi qu'à l'enfant le temps de quitter ses jeux et ses copains ;
- transmettre aux parents les informations importantes sur le déroulement de la journée de l'enfant à la maison d'enfants.

Afin d'assurer une continuité entre la crèche et la maison pour les bébés, il est demandé aux parents d'apporter un « cahier de communication ». Celui-ci servira de support écrit pour la transmission d'informations relatives à l'enfant. Il sera complété quotidiennement aussi bien par les puéricultrices que par les parents.

Le change.

Le change des enfants est un moment important de communication, les gestes doivent être verbalisés. C'est aussi un moment d'échanges individualisés privilégiés, de bien être, de plaisir qui permettent à l'enfant de découvrir son corps. Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire.

L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. En effet, cette acquisition passe par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes. L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Elle doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte. L'apprentissage du pot et des toilettes se fera progressivement en fonction de la maturité de chaque enfant et en accord avec les parents. Là aussi, il est important de fournir un cadre matériel et affectif rassurant : faire pipi tout seul ne doit pas être un parcours du combattant.

Le repas.

Les tout-petits seront nourris à la demande en respectant les habitudes familiales. Le désir maternel de continuer l'allaitement maternel est accepté et soutenu par l'ensemble de l'équipe qui demandera par conséquent à la maman de nous amener le lait maternel tiré et congelé en respectant bien les exigences liées au respect de la chaine du froid.

Par la suite commencera la diversification alimentaire avec l'introduction de nouveaux aliments qui se fera en lien avec chaque famille. La diversification alimentaire est d'abord proposée par les parents à domicile, elle est ensuite poursuivie à la crèche.

L'équipe favorisera l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprendra progressivement à manger seul, avec les couverts. S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle des accueillantes est de susciter cette envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant,

les goûts pouvant évoluer avec l'âge. L'enfant ne sera pas contraint, tout refus de manger sera respecté mais en essayant surtout d'en comprendre la raison.
Il nous semble également important de respecter les choix de chaque famille en ce qui concerne l'alimentation de leur enfant (ex : enfants sous régime halal, kacher,…).

Le repas est aussi un moment de socialisation, où l'on peut apprendre à dire s'il te plait et merci, attendre son tour, écouter les autres, se laver les mains avant et après le repas. C'est aussi un moment d'apprentissage de la manipulation des couverts. Les enfants doivent avoir le temps de manger tout seul sans que le repas dure trop longtemps.

Le repas permet :
-de favoriser les échanges entre enfants et adultes : moment calme, petits groupes d'enfants ;
-d'introduire les règles de vie ;
-les rituels avant et après le repas : se laver les mains, etc. ;
-l'apprentissage de la notion de patience : attendre son tour ;
-l'apprentissage de la propreté : manger avec une cuillère ;
-l'autonomie : manger seul, avec les doigts ou la cuillère ;
-de découvrir le goût, les couleurs, les textures afin de donner envie à l'enfant ;
-de faire participer l'enfant : atelier cuisine.

Le sommeil.

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant. S'endormir pour certains enfants est un moment parfois difficile à négocier et peut aussi être source d'angoisse ; s'endormir c'est s'abandonner, s'éloigner de l'adulte, de la lumière.

Respecter les besoins individuels de sommeil des enfants est indispensable au développement et à l'équilibre global de l'enfant. Les enfants dorment dans 3 chambres séparées du séjour et selon leur tranche d'âge.

Les puéricultrices veillent à la sécurité des enfants endormis et accompagnent les réveils individuels.

Le jeu.

L'enfant établit au cours de ses premières années les bases de son équilibre mental et sa future personnalité d'adulte, les accueillantes proposent des activités riches, variées et stimulantes qui permettent à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel, physique, psychologique, affectif et intellectuel et qui sont source de plaisir. Chaque groupe d'âge est sollicité en fonction du développement psychomoteur et intellectuel des enfants.

L'espace est constitué de coins aménagés (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...) où l'enfant évolue selon son goût. Le jeu est un élément fondamental dans la structuration de la personnalité de l'enfant. Il lui permet de s'identifier à l'adulte, de dédramatiser des situations et de se confronter aux autres. Les jouets sont les accessoires du jeu, ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.

Toutes les activités proposées aux enfants visent à favoriser leur développement physique, affectif et cognitif ainsi que leur capacité à intégrer une collectivité. Elles ne doivent pas revêtir un caractère obligatoire, mais être un plaisir auquel l'enfant participe de façon volontaire. Elles doivent être libres et spontanées pour permettre à l'enfant de donner libre cours à son imagination, à ses découvertes. Elles doivent naître de nos observations. La durée est adaptée en fonction de la difficulté qu'elles représentent et aussi en fonction des réactions du groupe et de chaque enfant en particulier. Le but n'est pas de sur stimuler l'enfant, mais plutôt de créer un accompagnement favorable en proposant un environnement favorable et des conditions adéquates.

En ce qui concerne les plus jeunes (- de 1 an), les accueillantes assureront la prise en charge des tout-petits dans leurs besoins de contacts physiques, de tendresse et d'individualisation. Elles aideront le bébé à réussir ses essais par des gestes simples de sollicitations et d'encouragements et par l'utilisation de matériel approprié. A cet âge, l'enfant a besoin de manipuler, d'attraper, de marcher à 4 pattes. Le rôle des jouets sera de stimuler les sens et de répondre aux besoins de succion et de manipulation de l'enfant.

Brièvement, voici les principaux types de jeux :
Les jeux libres : seul ou à plusieurs, ils entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation. Ex : les jeux symboliques (coin poupée) favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes ;
Les jeux proposés et encadrés par l'adulte : il peut s'agir d'atelier de cuisine, d'atelier de peinture créative et bien d'autres encore.

Les jeux moteurs : ils favorisent le développement physique et participent à l'évolution harmonieuse des fonctions sensorielles et relationnelles.
Au travers de différents jeux, le schéma corporel de l'enfant va également se mettre en place.

A côté de ces divers jeux, la crèche a mise en place une activité d'éveil musical qui se déroule une fois par semaine et qui permet aux enfants, s'ils le souhaitent, de découvrir les différents instruments de musique existants, diverses mélodies sur lesquelles ils peuvent danser à souhait.
Une psychomotricienne vient également une fois par semaine afin de contribuer à l'évolution psychomotrice de tous les enfants accueillis.

L'autonomie.

Les accueillantes sont attentives et disponibles pour l'accompagner dans ses différentes phases d'apprentissage :

- respecter son rythme individuel tout au long de l'accueil et ce par l'observation
- soutenir son activité propre
- lui garantir un environnement sécurisant grâce à différents repères :
    *sécurisation affective : établissement d'un lien relationnel et continuité des pratiques
    *repères dans le temps et l'espace
    *établir et maintenir une relation de confiance avec ses parents

La fin du séjour en maison d'enfants.

Les enfants doivent être préparés à quitter la crèche. Au fur et à mesure du temps passé à la crèche, des liens se seront tissés avec le personnel et les autres enfants, d'où l'importance de bien préparer la transition vers un autre endroit. Pour que ce moment se passe le mieux possible, il est important qu'il soit préparé en partenariat entre les parents et le milieu d'accueil.

L'encadrement.

L'encadrement est assuré par du personnel qualifié ayant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et aux spécificités du milieu d'accueil.

Outre les formations individuelles et collectives, l'équipe peut faire appel à des ressources et/ou services extérieures.

La crèche encourage les accueillantes, quelle que soit leur qualification de base, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction d'encadrement et aux connaissances en matière de développement de l'enfant selon les spécificités du milieu d'accueil.

En plus de journées pédagogiques où nous réfléchissons à l'amélioration de nos pratiques professionnelles, des réunions d'équipe sont également organisées régulièrement et participent aussi à la cohérence des pratiques professionnelles.

Relation avec les parents.

L'équipe du milieu d'accueil veille à l'instauration et au maintien d'une relation de confiance avec les parents tout au long du séjour afin qu'ils puissent nous confier leur enfant en toute sérénité. Outre les contacts individuels, une rencontre équipe-parents est prévue au moins une fois par an ; c'est aussi l'occasion pour tous les parents présents de se rencontrer.

Partenariat avec la Maison d'enfants d'Actiris : Accueil d'enfants de chercheurs d'emploi en formation.

Dans le cadre de ce projet, la crèche met à disposition 6 de ses 21 places pour les enfants de demandeurs d'emploi en formation. L'objectif étant de contrer les obstacles indirects à l'insertion socioprofessionnelle de parents qui ne peuvent avoir accès à une place d'accueil pour leur(s) enfant(s) en bas âge. Ce réseau est coordonné par la Maison d'enfants d'Actiris.